

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
 DÉPARTEMENT DU DOUBS
 CANTON : Montbéliard-Ouest
 ARRONDISSEMENT : Montbéliard
 COMMUNE : BAVANS (25550)
 N° INSEE : 25048

Tampon Sous-préfecture



N° 23/2014

Nos réf. : AT/HB/DB/MCR

**EXTRAIT DU REGISTRE
 DES DÉLIBÉRATIONS
 DU CONSEIL MUNICIPAL**

DATE DE CONVOCATION : 08/04/2014	L'an deux mil quatorze le seize avril à vingt heures,
DATE D'AFFICHAGE : 16/04/2014	Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence de Madame Agnès TRAVERSIER, Maire.
NOMBRE DE CONSEILLERS : <i>En exercice : 27 Présents : 22 Votants : 27 Ayant donné procuration : 5 Absents excusés : 5 Absent : 0</i>	<i>Étaient présents :</i> TRAVERSIER Agnès, GIRARD Jean-Claude, ATAR Nathalie, DURY Bernard, JELIC Céline, GRISEY David, MORANDINI-HENRICI Séverine, VILMINOT Pascal, MULLER-FRAS Stéphanie, FRANÇOIS Claudine, BEDEZ Christian, LALLAOUA Nora, NOIROT Catherine, SEGAUD Grégoire, DELMARRE Véronique, GORGULU Alpays, PLANÇON Aurélie, GLAB Grégory, MÉRAUX Jocelyne, CLAUDON Pierre, RADREAU Sophie, MORASCETTI Elisabeth, formant la majorité en exercice. <i>Étaient représentés :</i> BORNE Aurélien, LIPSKI Jean-Pierre, GROSJEAN Aline, MAKSOUUD Mourad, MANIAS Marcel.
OBJET : <i>Changement d'usage temporaire – logement 4 rue Champerriet Bavans</i>	<i>Procurations données :</i> - de BORNE Aurélien à GRISEY David, - de LIPSKI Jean-Pierre à GIRARD Jean-Claude, - de GROSJEAN Aline à TRAVERSIER Agnès, - de MAKSOUUD Mourad à MÉRAUX Jocelyne, - de MANIAS Marcel à RADREAU Sophie.
RÉSULTAT DU VOTE : - <i>Pour : 27</i> - <i>Contre : 0</i> - <i>Abstention : 0</i>	Madame Séverine MORANDINI-HENRICI est nommée secrétaire de séance.

Suite à la demande de la Direction Départementale des Territoires, Service Urbanisme Habitat Ville, Madame le Maire sollicite l'avis du Conseil Municipal concernant le changement d'usage temporaire du logement n°64 sis 4 rue Champerriet à Bavans (25550).

Ce logement, vacant depuis le 17/07/2013 sera destiné à accueillir l'ADDSEA (Association Départementale pour la Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte), actuellement installée 1 rue de la Berge, local dont la démolition est projetée courant 2014.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, se prononce favorablement.

Fait et délibéré à Bavans, le 16/04/2014
 Ont signé au registre tous les membres présents.
 Pour extrait conforme



DÉLIBÉRATION RENDUE EXÉCUTOIRE
 Transmise à la Préfecture le 16/04/2014
 Publiée le 16/04/2014
DOCUMENT CERTIFIÉ CONFORME

Le Maire